

RSF indignée par la condamnation d'un journaliste Rwandais

Reporters sans frontières, 02 mars 2015 Un journaliste rwandais a été condamné à une peine de 25 ans de prison. Reporters sans frontières (RSF) exprime son indignation face à la décision du tribunal de Kigali de condamner le journaliste Cassien Ntamuhanga à une peine de 25 ans de prison pour conspiration contre le gouvernement. Le journaliste et directeur de la radio confessionnelle Amazing Grace a été condamné vendredi 27 février à une peine de 25 ans de prison par le tribunal de Kigali, au terme d'un procès initié en novembre 2014. Alors qu'il plaçait non coupable, le journaliste a été reconnu coupable de toutes les charges pesant contre lui : « formation d'un groupe criminel », « conspiration contre le gouvernement ou le président de la République », « complicité de terrorisme », et « entente en vue de commettre un assassinat ». L'avocat du journaliste a annoncé la volonté dernière de faire appel.

Reporters sans frontières s'indigne de la décision du tribunal de Kigali de condamner le journaliste Cassien Ntamuhanga à une peine de 25 ans de prison, déclare Virginie Dangles, adjointe à la direction des programmes de RSF. Ce verdict s'avère et disproportionné reflète le caractère répressif du régime du président Kagame et sa volonté grandissante de museler toute voix dissidente à l'approche de la présidentielle de 2017, où le chef de l'Etat pourrait se représenter, bien que la Constitution l'en empêche à l'heure actuelle. Nous demandons que cette décision de justice soit révisée en Cour d'appel. L'accusation avait requis la perpétuité contre Cassien Ntamuhanga et ses accusés. Parmi eux, le très populaire chanteur Kizito Mihigo a été condamné à une peine de 10 ans de prison après avoir plaidé coupable, le soldat démobilisé Jean-Paul Dukuzumuremyi une peine de 30 ans de réclusion et Agnès Niyibizi, accusée d'avoir servi de trôsière au Congrès national rwandais (RNC) -formation d'opposition considérée comme terroriste- par le gouvernement - a été acquittée. Le journaliste et ses trois co-accusés avaient été arrêtés en pleine période de commémoration des 20 ans du génocide, à l'heure où de plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer l'accumulation de mesures répressives du gouvernement du président Kagame. Journaliste sans histoire selon ses collègues, Cassien Ntamuhanga avait été porté disparu le 7 avril 2014. Le 14 avril, la police rwandaise annonçait l'avoir arrêté, sans préciser où elle l'avait appréhendé. La Commission des médias du Rwanda (RMC) avait supputé qu'il avait été détenu illégalement entre le 7 et le 14 avril. Cassien avait par la suite dénoncé, lors de son procès, sa détention illégale par la police et les aveux qu'elle lui aurait extorqués. Le Rwanda occupe la 161e place sur 180 pays dans le Classement mondial de la liberté de la presse 2015 établi par Reporters sans Frontières.